Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260507-20260507_D07-DE

COMMUNE DE ST JACUT LES PINS

Extrait du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 7 mai 2026

Le sept mai deux mil vingt-six à dix-neuf heures dix, les Membres du Conseil Municipal de SAINT JACUT LES PINS proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 15 Mars 2026 se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents : 16** **Pouvoirs : 3**
Votants : 19

Présents : MM. BOUCHON Sophie, METAYER Franck, STEVANT Béatrice, CARPENTIER Olivier, HALLIER Nathalie, LAURENT Marie-Thérèse, MAÏENZA Gilles, PREVERT Marie-Elisabeth, HERGAUX-PARÉ Marie-Ange, BLANCHARD Pierre-Jacques, BOURDON David, LE LOSTEC Laure, GUILLOTIN Xavier, MATHIEU Lorraine, ROYER Christophe, DA COSTA Nathalie formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : ALAGNA Romain (pouvoir à HERGAUX-PARÉ Marie-Ange), Mme BOUREUX Adeline (pouvoir à BOUCHON Sophie), LAMRAOUI Mohand (pouvoir à MATHIEU Lorraine)

Secrétaire de séance : M GUILLOTIN Xavier

Réf. 20260507 – D07

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 : budget Commune

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation comptable des résultats de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du budget principal de la Commune.

La situation peut se résumer ainsi :

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat budgétaire de l'exercice	153 743,14 €	Excédent
Résultat antérieur reporté - Commune	100 000,00 €	Excédent
Capacité d'autofinancement	**253 743,14 €**	**Excédent**

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement	-268 819,45 €	Déficit
Résultat antérieur reporté - Commune	598 070,91 €	Excédent
Résultat d'investissement cumulé	**329 251,46 €**	**Excédent**
Résultat d'investissement restant à réaliser	-92 594,16 €	Déficit
Capacité de financement	***236 657,30 €***	

En conséquence, Madame la Maire informe que l'affectation du résultat de fonctionnement peut se présenter ainsi :

Au financement de l'investissement	153 743,14 €
En report à nouveau en fonctionnement	100 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260507-20260507_D07-DE

En conséquence, Madame la Maire informe que l'affectation du résultat d'investissement peut se présenter ainsi :

En report à nouveau en investissement	329 251,46 €

VU les Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 selon la proposition formulée par Madame la Maire, soit :

- **En report à nouveau en fonctionnement : compte R 002** **100 000,00 €**
- **au financement de l'investissement : compte R 1068** **153 743,14 €**

DECIDE d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2025 selon la proposition formulée par Madame la Maire, soit :

- **en report à nouveau en investissement : compte R 001** **329 251,46 €**

Pour extrait certifié conforme.
ST-JACUT-LES-PINS, le 11 mai 2026
La Maire – Sophie BOUCHON

Le secrétaire – Xavier GUILLOTIN

MAIRIE DE ST-JACUT-LES-PINS 56 Morbihan

Publié le : 13 mai 2026